

Association Gulliver
Chez Alan Le Corre
App^t 150
266 rue de Fougères
35700 RENNES
courrier électronique : contact@gulliver.eu.org

3 novembre 2002

à M. le Président du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous demander par la présente lettre une subvention de fonctionnement pour l'association Gulliver (Groupe des Utilisateurs de Linux et des Logiciels libres d'Ille et Vilaine et Environs de Rennes).

L'association Gulliver cherche à promouvoir sur le département d'Ille et Vilaine l'utilisation des logiciels libres, programmes informatiques légalement copiables et modifiables. Gulliver s'inscrit dans le mouvement mondial et national du logiciel libre. À ce titre et comme d'autres associations du même type à San Francisco, São Paulo, Paris, Nantes ou Redon, elle est un relais départemental de ce mouvement.

Pour atteindre cet ambitieux objectif, l'association utilise plusieurs moyens :

- organisation de manifestations ponctuelles (par exemple dans les bibliothèques, pôles informatiques et multimédia d'Ille et Vilaine) pour présenter les logiciels libres et leurs possibilités ;
- lier des relations avec d'autres associations comme BUG (Internet associatif, rennet.org), Rennes-Wireless (réseaux sans fil), Imagine (échanges de savoirs dans le quartier de Maurepas), etc. ;
- installation et maintenance de logiciels libres chez des particuliers ou associations ;
- maintien d'un site Internet (www.gulliver.eu.org).

Au travers des logiciels libres, Gulliver cherche à démocratiser l'outil informatique et participer à l'échange des savoirs informatiques sur le département.

L'association a délibérément choisi une faible cotisation (10 euros annuels) pour permettre à tout type de public (lycéens, retraités, personnes à faibles revenus, etc.) de participer. La contrepartie en est un faible budget de fonctionnement. C'est pourquoi nous vous sollicitons pour nous aider à accomplir ces objectifs. Une subvention du conseil général serait notamment utilisée pour :

- louer salles et matériels de rétro-projection pour des conférences et formations à nos membres et usagers ;
- permettre aux conférenciers de l'association d'intervenir sur tout le département ;
- louer un local qui permettrait de laisser à disposition de nos membres et

- usagers des documentations papier et qui nous faciliterait l'organisation de réunions régulières ;
- doter l'association d'un téléphone pour permettre aux personnes ne disposant pas d'Internet de nous contacter.

Créée il y a quatre ans, l'association repose uniquement sur l'engagement de ses membres bénévoles.

En espérant une réponse positive de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

David Mentré
Secrétaire de Gulliver